

**Formation BAFD Région de Basse-Normandie.
Conseils pour rédiger le bilan de formation**

Références : décret du 28 mars et arrêtés du 22 et 25 juin 2007

Le bilan de formation est désormais l'aboutissement de la démarche d'auto-évaluation. Il ne saurait être confondu avec un simple compte-rendu d'activités. Il consistera en une analyse synthétique, basée sur les évaluations intermédiaires, des acquis au cours des différentes étapes et au regard des fonctions citées à l'article 16 de l'arrêté du 22 juin 2007. (extrait instruction jeunesse et sports du 30 juillet 2007)

Si le bilan doit bien être pensé comme dernière étape du cursus de formation, il **se construit cependant tout au long de la formation** et notamment dès le premier stage théorique. *On peut même parfois entrevoir un positionnement préalable à l'entrée en formation dès l'instant où le futur directeur connaît son employeur futur.*

Le bilan s'appuiera sur les différentes expériences vécues au travers des stages théoriques d'une part et au travers des stages pratiques d'autre part.

L'outil d'auto formation, construit avec les formateurs (stages théoriques et stages pratiques), permettra de garder la mémoire et de mener sa propre analyse à l'issue de chacune de ces étapes.

➤ **Il doit permettre aux membres du jury BAFD :**

- D'appréhender la situation du candidat au début du cursus.
- D'évaluer la démarche pédagogique ainsi que les objectifs que le candidat s'est fixés.
- De voir **l'évolution des options éducatives et pédagogiques** du candidat, en situant plus particulièrement son implication dans les 5 fonctions attendues des accueils de mineurs.
- D'identifier les moyens que le candidat s'est donnés pour les réaliser.
- De comprendre la pertinence du choix des formations et de terrain d'application.

➤ **Que doit au minimum contenir un bilan ?**

Projet de formation personnel.

Il s'agit du positionnement du stagiaire par rapport au BAFD. Pourquoi, je m'engage dans cette formation ? Quelle place tient le BAFD dans mon parcours de vie ? Dans mon engagement ? On peut aussi situer le BAFD comme étape dans un parcours professionnel et le justifier.

Ce projet de formation peut évoluer tout au long des étapes de la formation du BAFD.

Les étapes de la formation.

Un document synthétique qui décrit les conditions des différentes étapes notamment des stages pratiques : organisateur, lieux, effectifs, publics, problèmes rencontrés ...

Une analyse des cinq fonctions du directeur.

A chaque fois, partir de son positionnement initial au tout début de la formation et analyser la progression aux différentes étapes de la formation théorique et pratique.

Fonctions du directeur	
Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif	Définir ses finalités éducatives. Analyser l'évolution de sa perception du contexte social, culturel et éducatif en s'appuyant sur ses réelles expériences de direction étape par étape.
Conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif	Construire un projet pédagogique : son élaboration. Les méthodes utilisées. La participation des équipes. Ses approches personnelles des activités, sa prise en compte des rythmes de vie, de l'implication des mineurs, de la prise en compte du handicap, des publics particuliers, des aménagements des espaces ... Conduire et animer ce projet pédagogique. Evaluer les actions, évaluer le projet pédagogique.
Diriger les personnels	Gérer l'ensemble des personnels pédagogiques et techniques depuis le recrutement jusqu'aux bilans. Analyser les modalités de fonctionnement de l'équipe : préparation des séjours, réunions pendant les séjours, résolution des conflits. Analyser la fonction de formation auprès des stagiaires et auprès de l'équipe. (accompagnement, suivi, ...) Evaluer les stagiaires, évaluer les équipes.
Assurer la gestion de l'accueil	Analyser les aspects : financiers (prévisionnel, réalisé) d'économat, administratifs, santé des mineurs, sécurité et réglementation gestion du matériel
Développer les partenariats et la communication	Analyser les liens avec : les organisateurs les parents les partenaires divers y compris les prestataires (Inscription des projets dans le milieu local) Etre relais local et communiquer avec les parents , les médias, les collectivités.

➤ **La forme**

Documents synthétique d'un minimum de 10 à 15 pages. (hors sommaire et annexes)

Document clair, soigné et lisible.

Caractère 12 ; police Times New Roman ou équivalent.

Document paginé avec sommaire.

Utilisation du «Je » . Implication du candidat.

Les annexes possibles seront référencées et justifiées dans le document avec renvoi.

Exemple : projets pédagogiques, outils construits et utilisés...

Ce bilan ne doit pas être un descriptif des actions mais bien une analyse. Les actions et situations décrites sont le support à cette analyse.